

COMMUNE DE LONGVIC
Département de la Côte d'Or

COMMUNE DE LONGVIC
Canton de CHENOVE
Arrondissement de DIJON
Département de la Côte d'Or

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
Du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LONGVIC
Du 26 mai 2026

Nombre de membres
En exercice : 17
Présents : 12
Votants : 12

Le Vingt Six Mai Deux Mille Vingt Six à dix sept heures quarante cinq,
Le Conseil d'Administration du CCAS de LONGVIC étant assemblé en session ordinaire,
en Mairie après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc RETY,
Président Délégué.

Étaient présents :

Mesdames BONDOUX – COMPAGNON – GENTILHOMME – GIANNUZZI – GRANDET
– GUTIERREZ-VIGREUX – PASTEUR – QUELIN – SIMON
Messieurs BARDET – BERTRAND – RETY

Étaient excusées :

Mesdames BIZOT – HENNEQUIN – ISSAD – NOIROT – TONOT

N° 2026-052

Objet : Nomination du délégué au CNAS

M. RETY fait part aux membres du Conseil d'Administration que le CCAS adhère au
CNAS (Comité National d'Action Sociale) et qu'il convient de désigner un délégué local
nommé pour 6 ans.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du CCAS désignent
Madame Florence BIZOT en tant que déléguée locale élue représentant le CCAS de
Longvic au sein du CNAS.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Copie certifiée conforme,
Pour la Présidente et par délégation,

Jean-Marc RETY,
Président Délégué du CCAS,



Accusé de réception en préfecture
021-262101124-20260526-2026-052-DE
Date de télétransmission : 04/06/2026
Date de réception préfecture : 04/06/2026